



INFORMATION - COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate
Le lundi 8 mai 2017

Le débarras printanier de fin de semaine de Winnipeg aura lieu les 13 et 14 mai 2017

Winnipeg, Manitoba – Le nettoyage de printemps bat son plein : comment se débarrasser de ces articles en bon état dont on ne se sert plus? Les résidents et les résidentes sont invités à profiter du débarras printanier de fin de semaine les 13 et 14 mai 2017. C'est une occasion en or de donner une seconde vie à des objets devenus inutiles et encombrants. C'est aussi le moment idéal pour dénicher de belles trouvailles.

Conseils sur l'étalage des articles

- Mettre les articles ménagers non désirés en bordure de rue.
- Identifier tout article au moyen d'un autocollant ou panneau sur lequel est écrit « [GRATUIT](#) », ou « [FREE](#) ».
- Mettre à l'écart les articles qui ne sont pas à donner.
- Enlever les articles restants de la bordure de la rue au plus tard le dimanche au crépuscule.

Voici quelques exemples d'articles à donner :

- livres, CD, DVD
- meubles, appareils électroniques et petits appareils électroménagers
- matériel de sport et jouets
- outils et équipement d'entretien de la cour et du jardin (tondeuses à gazon, souffleuses à neige, râpeaux, pelles)
- accessoires de cuisine, vaisselle, ustensiles, casseroles et poêles
- cadeaux dont on ne se sert pas
- matériaux de construction (clous, peinture, bois)
- vêtements

Prière de **ne pas mettre** :

- des articles pouvant être dangereux;
- des articles pouvant être infestés de punaises de lit (matelas, meubles, literie);
- des toilettes (avec chasse d'eau de 13 litres ou plus).

Conseils pour les personnes qui ont l'intention de parcourir les rues à la recherche d'articles gratuits

- Ne prenez que les articles qui sont en bordure de rue et identifiés par une étiquette où il est écrit « GRATUIT », ou « FREE ».

- Vérifiez attentivement les articles afin de vous assurer qu'ils ne sont pas dangereux et qu'ils sont en bon état avant de les mettre dans votre véhicule ou chez vous.
- Ne marchez et ne roulez pas sur les pelouses ou les jardins privés.
- Ne jetez pas des articles sur les propriétés privées.
- Respectez en tout temps les règlements de la circulation : n'obstruez pas la circulation, ne stationnez pas illégalement et ne bloquez pas les allées avec votre véhicule.
- Attention aux enfants.

Renseignements supplémentaires

Pour des renseignements supplémentaires sur le débarras de fin de semaine, y compris la façon de disposer des articles restants :

- visiter [Ville de Winnipeg – Débarras de fin de semaine](#);
- communiquer avec le Service 311 qui est ouvert 24 heures sur 24, sept jours par semaine, par téléphone au 311 ou par courrier électronique au 311@winnipeg.ca;
- télécharger l'application « My Waste » à winnipeg.ca/mywaste.

Pour des renseignements sur les articles dangereux (marchettes pour bébé, fléchettes de pelouse) visiter [Bureau de la sécurité des produits de consommation](#).

- 30-

Les médias peuvent obtenir des renseignements directement de la ligne des médias de la Ville de Winnipeg, au 204-986-6000, ou par courrier électronique, à City-MediaInquiry@winnipeg.ca.

Suivez-nous sur Facebook : facebook.com/cityofwinnipeg

Suivez-nous sur Twitter : twitter.com/cityofwinnipeg